









DOMAINE AMPELHUS (LANGUEDOC), DOMAINE DES FRÈRES (LOIRE) ET DOMAINE DE L'AFFÛT (LOIRE), LAURÉATS DE LA 5^{èME} ÉDITION DU CONCOURS VIGNERONS ET TERROIRS D'AVENIR



Jenia Vasiljeva et Thibaud Vermillard, du Domaine Ampelhus, vignerons dans le Languedoc remportent le premier prix du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir organisé par AdVini, l'institut Agro | Montpellier SupAgro et sa fondation. Le second prix a, quant à lui, été attribué à Valentin et Henri Bruneau du Domaine des Frères situé dans la Loire. Le jury, séduit par le projet d'Isabelle Pangault du domaine L'Affût (Loire), lui décerne un prix spécial.

Initié à l'automne 2019, la 5ème édition du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir s'est clôturée mercredi 7 juillet 2021, après un report dû à la situation sanitaire.

11 vignerons venus de toute la France ont défendu leur projet au cours d'une journée d'audition au Mas Neuf (Vignobles Jeanjean) devant un jury composé de sept représentants éminents des métiers de la filière viticole : Stéphane Derenoncourt (Derenoncourt Consultants), Serge Dubs (Meilleur Sommelier du Monde 1989), Hervé Hannin (l'institut Agro | Montpellier SupAgro), Antoine Leccia (AdVini), Sophie Quillet (France Agrimer) et les deux lauréats de la 4ème édition Julie et Graeme Bott, vignerons en Vallée du Rhône septentrionale, à l'origine du renouveau de l'appellation Seyssuel.

Au terme de cette journée d'audition, **Antoine Leccia**, président du Directoire d'AdVini a témoigné « nous avons lancé ce concours il y a maintenant six ans avec le double objectif de valoriser les terroirs viticoles et de susciter des vocations pour cette filière. Jamais avant cette année, le Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir n'avait autant rempli

ces objectifs. »

« La filière Vigne et Vin est une de nos spécificités, portée par l'institut des hautes études de la vigne et du vin, composante de l'institut Agro | Montpellier SupAgro, que ce soit au travers de la formation ou de la recherche. Par l'implication de nos étudiants et de la Fondation, aux côtés de notre partenaire historique AdVini, nous nous réjouissons chaque année de découvrir et d'accompagner un telle diversité de projets prometteurs » a ajouté Michel Penet, Président du Conseil de l'école interne Montpellier SupAgro.

« Nous avons tous été très impressionnés par l'ensemble des six projets présentés. Le métier de vigneron est aujourd'hui particulièrement difficile du fait d'une concurrence mondiale féroce et des enjeux liés au réchauffement climatique. A travers vos six projets, vous incarnez aujourd'hui cette époque singulière et l'embrassez brillamment avec votre vision et vos solutions. » a conclu Stéphane Derenoncourt.

TROIS PROJETS RECOMPENSÉS

Thibaud Vermillard et Jenia Vasiljeva du Domaine Ampelhus situé dans le Languedoc sont les vainqueurs du Premier Prix du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir. Un choix unanime de la part du jury qui a été séduit par la simplicité et la passion de ces jeunes vignerons en phase avec leur époque et porteurs de solutions concrètes pour l'avenir. Ils remportent une dotation de 50 000 € pour les aider dans leur développement.



Domaine Ampelhus - Premier Prix

Lui est repreneur du domaine familial ayant sauté une génération et elle, lituanienne et tombée amoureuse des terroirs du Languedoc. Ils s'installent sur des terroirs de coteaux de galets roulés et dépôts Rhodaniens sur les terrasses Villafranchiennes, caractérisés par des quartzites et des argiles ferrugineuses. Leur projet se fixe pour objectif de réinterpréter ce terroir. Pour cela, ils ont mené un travail de fond pour comprendre l'histoire de leur terroir afin d'imaginer des solutions nouvelles pour répondre aux crises identitaires et climatiques qu'ils affrontent. Par la réintroduction de cépages historiques (Piquepoul Noir, Teret Noir, Morrastel ou encore Rivairenc), par leur diversification en blanc (Clairette, Picardan, Terret Blanc et Carignan blanc) et par l'agroforesterie, ils proposent des solutions originales et porteuses de sens. Leur utilisation de la dotation ? La rénovation d'un ancien préau et son aménagement en chai d'élevage pour grand contenant bois ou jarres.

Valentin et Henri Bruneau du Domaine des Frères situé dans la Loire, remportent quant à eux le Deuxième Prix du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir et une dotation de 20 000 €. Le jury souligne le projet remarquable, ambitieux et familial de ces deux vignerons ligériens.

Domaine des Frères - Deuxième Prix

Reconvertis au vin sur le tard, les deux frères ont tout d'abord parcouru la France pour se former et découvrir les savoir-faire de différentes régions viticoles. Après plusieurs années de recherche, ils ont eu un véritable coup de cœur à Beaumont en Véron, pour 11 ha de coteaux et de plateaux qualitatifs et peu gélifs, plantés de vieilles vignes, en AOP Chinon. Avec de forts engagements environnementaux et sociétaux, le Domaine des Frères propose des vins frais et complexes, révélateurs des six micro-terroirs sur lesquels ils s'épanouissent. Leur utilisation de la dotation ? L'achat et l'aménagement d'une cave troglodyte pour l'élevage de leurs vins.



Face à l'excellence des projets soutenus, le jury du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir a exceptionnellement choisi d'attribuer un **troisième prix** et récompense « l'esprit affuté d'une vigneronne à L'Affût ». **Isabelle Pangault** du **domaine de l'Affût** situé en Touraine reçoit ainsi **une dotation de 10 000 €** pour l'accompagner dans le développement de ses projets.



L'Affût - Troisième Prix

Profondément attachée à sa région natale, c'est tout naturellement qu'Isabelle revient en Sologne viticole pour lancer son domaine, après avoir exercé différents métiers dans la filière, en France et à l'étranger. Souhaitant révéler son terroir de Touraine-Oisly et dynamiser son territoire, elle mise sur des vins complexes et subtils. Le vignoble est ancré dans un dôme de sables sur argiles et exposé aux vents, dans un environnement préservé. Son utilisation de la dotation ? Planter pour préparer l'avenir, notamment du Romorantin, du Menu Pineau ou encore du Gamay, en sélection massale.

LE CLUB DES LAURÉATS

Ces trois nouveaux projets rejoignent ainsi le Club des Lauréats du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir, qui réunit compte désormais **treize domaines**:

- Château des Vergers Frédéric Berne (Beaujolais)
- Domaine La Calmette Nicolas Fernandez et Maya Sallée (Cahors)
- Domaine de l'Austral Pauline Mourrain et Laurent Troubat (Loire)
- Domaine de Mirabeau Pauline Chatin (Languedoc)
- Domaine des Boissières Marc Fraysse (Sudouest)
- Domaine de l'Envol Catherine et Daniel Hirsinger, Raphael Marchant (Alsace)
- Mas de Bagnols Louis De Mooerlose (Vallée du Rhône)

- Domaine Bott Julie et Graeme Bott (Vallée du Rhône)
- Mas Llossanes Solenn et Dominique Génot (Roussillon)
- Clos d'Audhuy Benoit Aymard (Cahors)

UNE SIXIÈME ÉDITION EN PRÉPARATION

Les équipes d'AdVini et de l'institut Agro | Montpellier SupAgro travaillent d'ores et déjà à la sixième édition du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir. L'ambition est d'amplifier et d'ouvrir à d'autres partenaires et acteurs de la filière vin cette initiative porteuse de sens et inscrite dans l'accompagnement du renouveau de la viticulture.

Les appels à candidatures et règlement du concours de cette sixième édition seront communiqués en septembre 2021, notamment sur le site web d'AdVini : www.advini.com/fr/cvta

A PROPOS DU CONCOURS VIGNERONS & TERROIRS D'AVENIR











Ce concours a pour ambition de favoriser l'installation de jeunes vignerons dans des terroirs français d'exception. AdVini et l'institut Agro | Montpellier SupAgro souhaitent ainsi encourager le développement de l'activité viticole en soutenant des projets respectueux de l'environnement mettant en lumière des Hommes, un terroir et des traditions.

Ce concours a trois vocations:

- Sociétale : aider de jeunes entrepreneurs à s'installer durablement en tant que vignerons
- Patrimoniale : préserver l'activité viticole sur des terroirs parfois menacés, ayant un fort potentiel qualitatif et une histoire.
- Pédagogique: contribuer à la formation des élèves ingénieurs agronomes de l'institut Agro | Montpellier SupAgro. Les étudiants travaillent en groupe avec les vignerons pour les accompagner dans leurs questionnements et la préparation du concours.

Ce concours est doté à chaque édition d'une enveloppe de 70 000 €, repartie en deux prix de 50 000 € et 20 000 €, et d'un accompagnement des lauréats. Il est organisé sous l'égide de Montpellier SupAgro Fondation.

L'accès au concours est gratuit et réservé au moins de 40 ans ayant un projet d'installation ou de développement de leur domaine avec une activité viticole exercée à titre principal.

EN CHIFFRES

5 éditions

175 candidatures

13 lauréats

372 000 € attribués

+ 170 étudiants ingénieurs engagés aux côtés des candidats

CONTACTS PRESSE



Chloé Perinet
Responsable Communication
Chloe.perinet@advini.com
01 55 37 28 08
06 42 79 76 80



Ghyslaine BESANCON
Responsable Communication
ghyslaine.besancon@supagro.fr
06 66 00 05 69